# Les mesures de prévention

Les poussières de bois pénètrent dans les poumons d'autant plus profondément qu'elles sont plus fines. Les gros copeaux tombent rapidement sur le sol, les poussières les plus fines, invisibles, sont les plus volatiles, elles restent longtemps en suspension dans l'air de l'atelier, et lorsque vous les inhalez elles vont jusqu'au fond de vos poumons.

### Suivez les mesures de prévention :



Pas de balai



Pas de soufflette



Captage des poussières à la source, filtration et rejet à l'extérieur



Entretien du système d'aspiration



Nettoyage régulier de l'atelier avec un aspirateur à filtre absolu



Masque anti-poussières (type FFP3)

#### Suivi médical:

À déclarer en "Surveillance Individuelle Renforcée" (poussières de bois : cancérogènes) pour adapter les examens complémentaires.

### Vérifiez l'efficacité de l'aspiration :

Les mesures annuelles sont obligatoires et doivent être prises par un organisme accrédité.



### ATTESTATION D'EXPOSITION

Remettez à vos salariés leur attestation d'exposition de la période 2001 à 2012.

## Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



### Siège social

79, avenue Georges Clémenceau BP 40080 34502 Béziers Cedex Tél. 04 67 09 27 70 Fax 04 67 09 27 79

#### Béziers Quest

1, rue des Anciennes Carrières 3CA - ZAE Cantegals 34440 Colombiers Tél.: 04 67 35 83 40

#### Béziers Est

19, avenue Jean Foucault ZI - BP 40080 34502 Béziers Cedex Tél. : 04 67 09 29 46

### Tél.: 04 48 44 01 50 Pézenas

Centre Médical Vitalis

Route de Rochelongue

Tél.: 04 67 01 69 50

PRAE Cavaillé Coll

34600 Bédarieux

14. rue Aristide Cavaillé Coll

2, rue Dr. Schweitzer

34300 Aade

Bédarieux

Immeuble Espace Laser Boulevard Paul Vidal de Lablache 34120 Pézenas

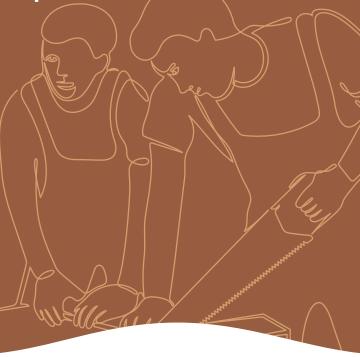


pas jeter sur la voie publique - Réalisationion : Studio Asensò - Photographie : Adobe Stock - Impression : Combes&Hund Béziers

Association Interprofessionnelle Santé Travail Béziers Cœur d'Hérault

# Travailleurs du bois

Les risques liés à la poussière de bois





www.aist-beziers.org

Scieur, charpentier, menuisier, ébéniste, agenceur, décorateur, poseur ou vendeur à la découpe dans un magasin de bricolage, vous êtes tous concernés par la poussière de bois et ses risques.



Vous connaissez les risques liés à votre métier (coupures, amputations, chutes, manutentions, gestes répétitifs, surdité liée au bruit, etc.), mais connaissez-vous bien la poussière et les risques liés à cette dernière ?

### Identifier les outils qui génèrent de la poussière pour mieux se protéger

Scies, raboteuses, dégauchisseuses, toupies, tours, mortaiseuses, ponceuses, défonceuses et bien sûr les centres d'usinage, etc.

### Pas d'exception, tous les bois sont nocifs

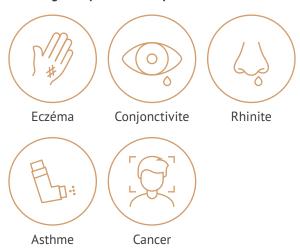
Bois exotiques mais aussi chêne, châtaignier, noyer, hêtre, frêne, bouleau, résineux, etc.

Bois massif ou contreplaqué, aggloméré, médium, stratifié, mélaminé, etc.

# Quels sont les risques ?

Toutes les poussières de bois sont **cancérogènes.** Quel que soit le bois travaillé, quel que soit le travail effectué, le risque de maladie est fortement élevé. Protégez-vous et protégez vos salariés de la poussière!

### Liste des risques de maladies que peut déclencher une longue exposition aux poussières de bois :



### Cancer de l'ethmoïde

Le cancer de l'ethmoïde est une tumeur maligne qui prend son origine dans les fosses nasales et les sinus. Il existe différents sinus crâniens qui sont tapissés de muqueuses et communiquent avec les fosses nasales, chacun d'entre eux pouvant être atteint.

### D'autres risques sont également à prendre en considération :

- Surdité liée au bruit.
- Risque chimique : décapage, vernissage.
- Accidents : chutes, amputations, coupures, etc.
- Manutentions : postures, gestes répétitifs.
- Risque routier lors des déplacements.
- Incendie et explosion (dus aux solvants).

# Maladies professionnelles reconnues

42 Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels.

- 47 Affections professionnelles provoquées par les bois.
- 57 TMS (Troubles Musculo Squeletiques, le titre du tableau 57 est : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.).
- 97 Sciatique par vibrations.
- 98 Sciatique par manutentions.

## Obligations des employeurs

#### Décret CMR

• Décret 2001-97 du 1er février 2001.

### Évaluation des risques, « Document unique »

• Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001.

### Risque chimique

- Attestation d'exposition et/ou fiche individuelle d'exposition de la période 2001 à 2012.
- Décret 2003-1254 du 23 décembre 2003.

### **VLEP** contraignantes

 Article R4412-149 du code du travail pour les poussières de bois : 1mg/m3.

### Arrêt temporaire d'activité en cas d'exposition persistante à une substance cancérogène

• Décret 2007-1404 du 28 septembre 2007.